VNS

Sonorisation Eclairages Scéniques 7 boulevard Henri Barbusse

93100 MONTREUIL

N° Siret: 32189727400015

N.A.F.: 9002Z

N° intracommunautaire: FR89321897274

Devis / Projet

01 48 59 27 63 01 48 59 68 90 Ass. NARVALOW CLUB

18 rue Rochebrune 93100 MONTREUIL



/AX

N° Compte Client: 411149999

N° intracommunautaire:

NUMERO	DATE	REFERENCE	CONTACT VNS	PAGE N°
DE1406076	25/06/14	NCS LIGHTS 5/7 V2	Benjamin QUINIO	1

Madame, Monsieur,
Comme suite à votre demande

Comme suite à votre demande, dont nous vous remercions, nous vous prions de trouver, ci dessous, notre meilleure offre pour l'affaire référencée en objet.

Code	Désignation	Qté	Unité	P UHT	%	Total HT	*
	Affaire suivie par Hervé BOUCHET mail : rvbouchet@gmail.com Cell : 06 02 10 58 47						
	OBJET : ECLAIRAGES DU CONCERT DU 05/07/2014 AVEC PRESTATIONS DE PERSONNEL TECHNIQUE STADE ROBERT BARRAN Préparation et chargement au dépôt VNS le 03/07/2014 Montage le 04/07/14 matin heure à convenir Concert le 05/07/2014 de 12h00 à 00h00 Démontage en fin de prestation						
GRANDMAMIC XLED590 SUNSTRIP VL3000SPOT SERVOZOOM2 FUMLEGCO2 FUMGAZCO2 FUMLIQUIDCO2	DETAIL DU MATERIEL LOUE ET DES PRESTATIONS Eclairages scéniques Pupitre de commande Ma Lighting Grand MA Micro 1024 circuits Lyre robotisée, projecteur wash 90 LED 5w OSRAM Diamond Dragon Rampe 10 lampes 75w, 1 à 10 canaux, SUNSTRIP Active DMX Projecteur "Effets" asservi sur lyre VARILITE VL 3000 DMX HMI 1200w Projecteur "effets" asservi sur lyre E Lite Servo Zoom DMX MSD 250w Machine à brouillard CO2 MDG 3000 (gaz & produit en sus) Gaz pour machine à brouillard CO2 recharge 3,7 Kg TOM Produit pour machine à brouillard CO2 (le litre)	1,000 16,000 14,000 4,000 8,000 1,000 1,000 0,500	Unité Unité Unité Unité Unité Unité Unité	190,000 80,000 20,000 190,000 70,000 100,000 47,385 20,787	100% 100% 100% 100% 100% 100%	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	
MO01P	MAIN D'OEUVRE Montage le 04/07/2014 Forfait Technicien Haute Qualification	3,000	Unité	460,000	100%	0,00	

Code	Base	Taux	Montant
XXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
XXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
XXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
Total	XXXXXX		XXXXXX

Total HT	Escompte	Total TTC	Acompte	NET A PAYER
XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX

Vous souhaitant bonne réception, restant à votre écoute pour tous renseignements, nous vous prions de croire,

Madame, Monsieur, à l'assurance de notre courtoise considération.

Le Service Commercial

Conditions de règlement: La loi N°2008-776 du 4 Aout 2008 dite de modernisation de l'économie sous l'article L.441-6 du code du commerce fixe les conditions de paiement applicables à compter du 1er janvier 2009 dans la relation client/fournisseur à un délai maximum de 60 jours nets ou 45 jours fin de mois.

VNS

Sonorisation Eclairages Scéniques 7 boulevard Henri Barbusse

93100 MONTREUIL

N° Siret: 32189727400015

N.A.F.: 9002Z

N° intracommunautaire: FR89321897274

Devis / Projet

01 48 59 27 63 01 48 59 68 90 Ass. NARVALOW CLUB

18 rue Rochebrune 93100 MONTREUIL



/AX

N° Compte Client: 411149999

N° intracommunautaire:

NUMERO	DATE	REFERENCE	CONTACT VNS	PAGE N°
DE1406076	25/06/14	NCS LIGHTS 5/7 V2	Benjamin QUINIO	2

Madame, Monsieur, Comme suite à votre demande, dont nous vous remercions, nous vous prions de trouver, ci dessous, notre meilleure offre pour l'affaire référencée en objet.

Code	Désignation	Qté	Unité	P UHT	%	Total HT	*
	Exploitation et démontage le 05/07/2014						
MO01P	Forfait Technicien Haute Qualification	3,000	Unité	460,000	100%	0,00	
	VALORISATION						
PRESTA	Prestation forfaitaire, éclairages comme décrite, ci-dessus :	1,000	Unité	3 800,000		3 800,00	3
	CONDITIONS COMMERCIALES						
	Commande : Bon de commande valant acceptation du présent devis						
	et des conditions générales de location / vente jointes.		•				
	Devis à retourner daté/signé avec la mention "BON POUR ACCORD"		•				
	revêtu du cachet commercial / administratif ou associatif.						
	Règlement : Acompte 10% à la commande soit 456,00€						
	Le solde à réception de facture par chèque.						
	RESTE A VOTRE CHARGE / ASSURANCES						
	- Une alimentation secteur 220v 63 A tétra à la scène						
	- La mise à disposition d'un engin de manutention permettant le	-	•				
	déplacement et la mise en place des palettes de lest (1000kg) et du						
	matériel technique sur la surface du terrain de rugby depuis le lieu						
	- Les "barrières de police" pour le balisage des zones techniques.						
	- Les demandes préalables et l'obtention des diverses autorisations						
	concernant la mise en place du matériel, de la prestation						
	décrites ci-dessus.						
	- L'assurance et le gardiennage du matériel mis en place ; ce dernier						

Code	Base	Taux	Montant
XXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
XXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
XXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
Total	XXXXXX		XXXXXX

Total HT	Escompte	Total TTC	Acompte	NET A PAYER
XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX

Vous souhaitant bonne réception, restant à votre écoute pour tous renseignements, nous vous prions de croire,

Madame, Monsieur, à l'assurance de notre courtoise considération.

Le Service Commercial

Conditions de règlement: La loi N°2008-776 du 4 Aout 2008 dite de modernisation de l'économie sous l'article L.441-6 du code du commerce fixe les conditions de paiement applicables à compter du 1er janvier 2009 dans la relation client/fournisseur à un délai maximum de 60 jours nets ou 45 jours fin de mois.

VNS

Sonorisation Eclairages Scéniques 7 boulevard Henri Barbusse

93100 MONTREUIL

N° Siret: 32189727400015

N.A.F.: 9002Z

N° intracommunautaire: FR89321897274

Devis / Projet

01 48 59 27 63 01 48 59 68 90 Ass. NARVALOW CLUB

18 rue Rochebrune 93100 MONTREUIL



/AX

N° Compte Client: 411149999

N° intracommunautaire:

NUMERO	DATE	REFERENCE	CONTACT VNS	PAGE N°
DE1406076	25/06/14	NCS LIGHTS 5/7 V2	Benjamin QUINIO	3

Madame, Monsieur, Comme suite à votre demande, dont nous vous remercions, nous vous prions de trouver, ci dessous, notre meilleure offre pour l'affaire référencée en objet.

Code	Base	Taux	Montant
3	3 800,00	20,00%	760,00
Total	3 800,00		760,00

Total HT	Escompte	Total TTC	Acompte	NET A PAYER
3 800,00	0,00	4 560,00	0,00	4 560,00

Vous souhaitant bonne réception, restant à votre écoute pour tous renseignements, nous vous prions de croire,

Madame, Monsieur, à l'assurance de notre courtoise considération.

Le Service Commercial

Conditions de règlement : La loi N°2008-776 du 4 Aout 2008 dite de modernisation de l'économie sous l'article L.441-6 du code du commerce fixe les conditions de paiement applicables à compter du 1er janvier 2009 dans la relation client/fournisseur à un délai maximum de 60 jours nets ou 45 jours fin de mois.